

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations à temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de L’Isle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI)et une école de cadres de santé (IFCS).

Assistant socio-éducatif – **Educateur Spécialisé**



ACCES *DU LIEU DE TRAVAIL*

Adresse : 202, avenue Jean Jaurès

93330 Neuilly sur Marne

**En transport :** RER A, bus 113 ou RER E

Relocalisation à Aubervilliers en mars 2022

5, rue Léger-Félicité Sonthonax 93300 aubervilliers

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue jean Jaurès

93330 NEUILLY SUR MARNE

Standard téléphonique : 01 43 09 30 30

PRÉSENTATION DE L’ÉTABLISSEMENT

Présentation du pôle 93G13: Dispositif sectoriel desservant les communes de Bobigny et de Pantin sur lesquelles sont implantés 2 CMP et 2 CATTP auxquels s’ajoutent un hôpital de jour, une antenne d’hospitalisation à domicile de 8 places

Un site d’hospitalisation à temps complet de 22 lits est installé à Neuilly-sur-Marne et à partir de 2020 sur le site du Clos Bénard à Aubervilliers

Composition de l’équipe socio-éducative :

* 3 assistants de service social
* 3 éducateurs spécialisés

Activité principale :

Aider les personnes en souffrance psychique, qui connaissent des difficultés sociales, ainsi que leurs familles, à retrouver leur autonomie et faciliter leur insertion.

PRESENTATION DU PÔLE OU DIRECTION

LES CONTACTS :

* Coordinatrice de l’action sociale

Mme BOMPAYS

[n.bompays@epsve.fr](mailto:n.bompays@epsve.fr)

01 43 09 32 97

* Coordinateur adjoint de l’action sociale, Monsieur SCORDIA

[l.scordia@epsve.fr](mailto:l.scordia@epsve.fr)

01 43 09 30 55

* Secrétariat de la coordination de l’action sociale

Madame CASTANET

[e.castanet@epsve.fr](mailto:e.castanet@epsve.fr)

01 43 09 30 46

|  |  |
| --- | --- |
| **IDENTIFICATION DU POSTE** | |
| **Position dans la structure :**  Autorité hiérarchique :   * Directeur des ressources humaines   Liaison technique :   * service de la coordination de l’action sociale   Autorité fonctionnelle :   * Médecin chef de pôle * Médecin responsable d’unité | **Horaire de travail :**  semaine : 38 heures (1575 heures annuelles) |
| **Description synthétique du poste :**  Partie prenant(e) de l’équipe sectorielle, l’éducatrice spécialisée concourt à l’offre de service proposée par le secteur de psychiatrie aux personnes ayant des troubles mentaux. |
| **MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES** | |
| **Lieux d’intervention sur le secteur** :  L’intervention de l’ES se situe principalement à l’UHTP de Neuilly sur Marne, avec le projet de relocalisation sur la commune d’Aubervilliers en mars 2022  **A Neuilly-sur-Marne en intra hospitalier**  L’éducatrice spécialisée intervient sur orientation médicale ou sociale. Les temps d’échanges informels avec les patients dans l’unité lui permettent également d’envisager un accompagnement individualisé qu’elle propose à l’équipe.  Dans le cadre d’un suivi pluridisciplinaire, l’éducatrice spécialisée intervient pour accompagner les patients en hospitalisation. Elle agit dans le registre de leur vie quotidienne. Il s’agit d’améliorer leur autonomie et favoriser leur ancrage relationnel avec l’environnement.  Elle inscrit son action dans une approche socio-éducative en lien avec sa collègue assistante sociale. Dans le cadre d’accompagnements concrets, elle permet au patient de se confronter aux démarches et à l’environnement socio-administratif. L’objectif est de favoriser une dynamique d’autonomisation.  Sa spécificité l’amène à cibler son action sur l’apprentissage ou le ré-apprentissage des capacités à être inscrit dans le tissu social et sur la socialisation de l’individu.  L’accompagnement, inscrit dans un projet de réhabilitation psycho-sociale, s’établit dans la durée.  Elle contribue avec ses collègues du secteur à ce qu’il y ait cohérence et articulation entre le temps d’hospitalisation et le travail ambulatoire.  Elle évalue les possibilités pratiques d’organisation de la sortie en termes de logement, de l’existence d’un entourage, des perceptions du patient sur ses propres capacités à vivre à l’extérieur.  Elle contribue à la préparation du projet de sortie. Très concrètement, elle accompagne le patient à son domicile, lors de visites de structures et dans diverses démarches sociales.  Elle participe aux staffs quotidiens et à la réunion hebdomadaire de l’unité. Elle peut assister, selon l’actualité des prises en charge, aux transmissions soignantes inter-équipes.  Selon l’actualité des prises en charge éducatives, elle peut participer aux réunions de synthèse des CMP. | |
| * **Implication sur le secteur**   L’intervention sur une structure demande une nécessaire collaboration avec chacun des membres de l’équipe ainsi qu’avec l’ensemble des lieux de prise en charge du patient sur le secteur. Sa participation aux réunions de synthèses lui permet d’apporter son éclairage et de mettre en œuvre ce qui a été collectivement décidé.  Elle contribue avec ses collègues assistantes sociales, éducateurs spécialisés et l’équipe pluridisciplinaire du secteur à ce qu’il y ait cohérence et articulation de la prise en charge globale.  **AXES D’INTERVENTION**  Accompagnement individualisé dans le respect du projet thérapeutique   * Elle est chargée du soutien des personnes handicapées, inadaptées ou en voie d’adaptation. * Elle inscrit son action dans une dynamique d’équipe. Elle participe, en lien avec l’assistante de service social, à la recherche de solutions et relais favorisant l’inscription socio-professionnelle de la personne dans son environnement. * Elle accompagne les patients dans leur parcours d’insertion et favorise l’adaptation et la recherche d’autonomie à toutes les étapes du processus.  **Aide à la réinsertion**  * Dans le cadre du suivi thérapeutique mené par les équipes du secteur, elle participe au projet global d’aide à l’insertion ou la réinsertion des usagers. * Par une approche éducative spécifique, elle contribue au travail partenarial nécessaire à l’insertion sociale et professionnelle. * Elle contribue à toute action de prévention mise en place par le secteur, notamment celle qui vise à prévenir les psychoses émergentes.   **Communication**   * Elle participe aux actions de formation par l’accueil de stagiaires éducateurs spécialisés et des temps d’intervention dans les instituts de formation. Elle se tient à disposition des équipes pour toutes actions d’information sur les pratiques éducatives et l’accompagnement individualisé d’insertion. * Elle répond, à la demande, aux questions des étudiants en soins infirmiers et aide-soignants sur les aspects éducatifs des prises en charge dans le cadre des mises en situation.  **Participations institutionnelles**  * Elle participe aux initiatives du secteur en direction des partenaires tant en matière d’information, de formation et de mise en place de collaborations. * Elle participe à l’élaboration et à la mise en œuvre des projets du secteur. * Elle s’adresse au Service de Coordination de l’Action Sociale pour toute demande d’information, de soutien technique et de documentation. * Comme tout agent de l’établissement, elle contribue à l’amélioration continue de la qualité du service rendu à l’usager. | |
| EVOLUTION POSSIBLE DU POSTE  En fonction des nécessités d’adaptation aux besoins du secteur et aux projets socio-éducatifs inscrits dans une approche globale, le poste peut être conduit à évoluer | |
| **CONTRAINTES PARTICULIERES DU POSTE**  DEPLACEMENTS DANS TOUTES LES STRUCTURES DEPENDANT DU SECTEUR ET AUPRES DES PARTENAIRES PRIVILEGIES DE L’ACTION SOCIALE | |
| **PROFIL PROFESSIONNEL DU POSTE**  **Formation requise** :   * D.E d’éducateur spécialisé   **Qualités et compétences professionnelles requises** :   * Sens des contacts et de l’écoute.   **Formation requise** :   * D.E d’éducateur spécialisé   **Qualités et compétences professionnelles requises** :   * Sens des contacts et de l’écoute. * Aptitude à travailler avec les équipes et les partenaires extérieurs. * Capacités d’initiatives, sens des responsabilités. * Autonomie. * Rigueur et esprit de synthèse. * Diplomatie. * Capacités d’adaptation. * Disponibilité. * Respect des règles de discrétion professionnelle.   **Expérience professionnelle** :   * Connaissance des dispositifs d’insertion et de réinsertion * Connaissance du milieu psychiatrique | |
| POSSIBILITE D’EVOLUTION  Accès au grade d’assistant socio-éducatif second grade après inscription sur tableau annuel d’avancement  Accès au grade de cadre socio-éducatif par voie de concours sur titre. | |

**Signature de l’agent :**